



Bulletin des Amis de saint François de Sales

Suisse : Ed. *Les Amis de Saint François de Sales*, 1950 Sion – CH16 0483 5071 5452 0000 0
Bic : CRESCHZZ80A Courriel : info@amissfs.com / www.amissfs.com

L'ÉGLISE INFILTREE PAR LE MODERNISME

Extrait : S.E. Mgr Marcel Lefebvre
**Bilan de quinze années post-conciliaires
d'obéissance aux réformes**

Editions Fideliter 1993

Nous n'avons qu'un désir c'est de retrouver la foi catholique et d'y persévéérer. Or, vous le savez bien, depuis quinze ans, que d'événements, que de choses se sont passées, que de destructions et de désastres dans l'Église ! C'est pourquoi j'ai choisi pour titre à cette conférence « *Bilan de quinze années post-conciliaires d'obéissance aux réformes* ».

Il devrait être inutile de faire le bilan de ces quinze années, car les journaux, les revues, la télévision et tous les moyens d'information nous tiennent bien au courant. Les relations que vous pouvez avoir avec les représentants de l'Église d'aujourd'hui vous manifestent également sa situation tragique. C'est pourquoi je ne crois pas nécessaire d'insister énormément sur le résultat de ces années post-conciliaires.

J'attirerai seulement votre attention sur un résultat grave, particulièrement destructeur de l'Église elle-même parce qu'elle est essentiellement sacerdotale. On ne peut pas concevoir l'Église catholique – et même je dirais toute église – sans sacerdoce, car une religion a toujours un culte c'est-à-dire normalement un sacrifice.

Or nous devons bien constater que le problème le plus grave de l'Église est actuellement la désacralisation du sacerdoce et, si le terme n'est pas trop fort, le changement du sacrifice. On a vraiment voulu désacraliser ce qu'il y a de plus beau et de plus sublime dans l'Église.

Mais le sujet de ma conférence est essentiellement **l'obéissance aux réformes** parce que là est le problème fondamental aussi bien pour ceux qui ont suivi, que pour ceux qui refusent, au moins dans une certaine mesure, les réformes conciliaires. Alors je voudrais, clairement et simplement, en nous basant sur des principes tout à fait élémentaires, voir avec vous ce qu'est l'obéissance et pourquoi l'on nous reproche d'être désobéissants.

L'obéissance peut être bonne ou mauvaise

L'obéissance, en soi, ne porte pas de qualité morale. Cela peut paraître surprenant, car on estime habituellement qu'obéir est un acte vertueux. Mais non ! L'obéissance, en soi, n'est ni vertueuse ni vicieuse, elle peut être l'un ou l'autre.

L'obéissance des communistes

Il n'y a peut-être pas de gens plus obéissants que les membres du parti communiste : ils obéissent à leur chef, ils obéissent au Parti. D'ailleurs les événements de Pologne (en 1980) nous montrent le drame qui se pose au parti communiste : une fraction infime de l'immense pays soviétique semble vouloir se détacher de l'obéissance, et c'est tout le système qui est mis en cause. Voilà donc une obéissance rigide, et même souvent spontanée.

Est-elle bonne ? Évidemment non ! Pourquoi ? Parce que le but recherché par le Parti est mauvais. Donc, dans la mesure où ceux qui lui obéissent collaborent à son but, ils accomplissent une mauvaise œuvre. Ce n'est pas difficile à comprendre.

L'obéissance aux lois civiles iniques

Prenons un autre exemple, l'obéissance au gouvernement civil. Les médecins obligés à faire des avortements, disent qu'ils obéissent à la loi votée parce qu'ils sont des fonctionnaires de l'État (maintenant la plupart des médecins sont fonctionnaires). Ainsi ils se justifient de tuer des enfants. Les pharmaciens, les infirmiers, les infirmières, que sais-je..., se croient également obligés d'accomplir la loi de l'État. Cette obéissance est-elle bonne ? Non, elle est mauvaise, car elle est la collaboration à un acte mauvais, à une fin mauvaise, destructrice de la société. L'autorité de l'État ne lui a pas été donnée par Dieu pour détruire la Société ni pour tuer les enfants, cela va de soi !

L'obéissance corruptrice

Voici une autre espèce de mauvaise obéissance, dans l'enseignement, et même dans l'enseignement catholique. Maintenant, avec les contrats d'associations, la plupart des écoles catholiques sont obligées de prendre non seulement les programmes d'État, mais aussi les livres et manuels d'État. Or, ces manuels contiennent des choses inadmissibles pour des parents et des éducateurs catholiques, en particulier sur l'éducation sexuelle. «Ah ! nous obéissons, nous sommes payés par l'État, on nous a donné les manuels de l'État, nous devons préparer les enfants au diplôme

d'État, par conséquent nous ne pouvons pas faire autrement et nous obéissons».

Obéissance bonne ou mauvaise ? Mauvaise évidemment puisqu'elle contribue à la corruption morale de la population infantile française ! Abomination !

Et l'on pourrait citer de tels exemples à n'en plus finir. Imaginez des parents dévoyés qui poussent leurs enfants à faire des choses déshonorables pour gagner de l'argent, par exemple à voler. Ces enfants pourraient dire qu'ils doivent bien obéir aux commandements de leurs parents. Obéissance bonne ou mauvaise ? Obéissance mauvaise. Je pense que ces principes n'ont pas même besoin d'être prouvés.

L'obéissance aux mauvais pasteurs

Et maintenant nous arrivons à l'Église. «Ah, mais c'est autre chose ! Comment ? Vous allez nous parler maintenant d'obéissance mauvaise dans l'Église ? Ce n'est pas possible !»

Mais si, c'est possible ! C'est Notre Seigneur lui-même qui nous l'a enseigné dans l'Évangile : «*Vous reconnaîtrez l'arbre à ses fruits*». Or c'est au sujet des mauvais pasteurs qu'Il a dit cela : Vous reconnaîtrez les mauvais pasteurs à leurs fruits, de même qu'on reconnaît l'arbre aux fruits, un bon arbre ne peut pas donner de mauvais fruits ni un mauvais arbre donner de bons fruits. Et Il ajoute : «*Méfiez-vous des mauvais pasteurs*». C'est donc Notre Seigneur qui nous enseigne qu'il y a de mauvais pasteurs, des hommes qui ont une charge d'église, et qui peuvent nous demander de faire des choses contraires au bien de l'Église ou nuisibles à nos âmes.

Est-ce vraiment possible ? Mais oui ! Dans la parabole du bon pasteur Notre Seigneur a encore ajouté qu'il y a les mercenaires pour lesquels les brebis n'ont pas d'intérêt, et que les brebis ne les intéressent pas, parce que ce sont des mercenaires et que les brebis ne leur appartiennent pas vraiment. Moi, je suis le bon pasteur, dit Notre Seigneur. Les brebis m'intéressent et je les connais et elles me connaissent et elles me suivent. Mais pour le mercenaire, si le loup vient, le mercenaire fuit et abandonne les brebis à la voracité du loup.

Par conséquent il est évident qu'il peut y avoir de mauvais pasteurs dans l'Église et, même, il y en a toujours eu.

Les mauvais pasteurs : où sont-ils ? Qui sont-ils ?

Ont-ils conscience de ce qu'ils font, sont-ils vraiment subjectivement mauvais ? Seul Dieu juge les consciences. Mais, objectivement, un pasteur, un évêque qui donne dans ses écoles catholiques un catéchisme qui n'est plus catholique, est un mauvais pasteur.

Les mauvais catéchismes

Or, c'est un fait que, depuis le Concile, des mauvais catéchismes ont été distribués dans tous les pays du monde, en premier lieu en Hollande et, après la Hollande, d'autres catéchismes ont suivi, vraiment ignobles. Je n'exagère pas. Je possède des catéchismes du Canada, c'est une abomination ! On met dans le cœur des enfants un esprit marxiste, un esprit révolutionnaire contre les parents.

Un de ces catéchismes s'intitule *la rupture*. On y explique à l'enfant que le progrès se fait par la rupture et on en donne des exemples : il faut rompre avec le milieu comme le petit poussin rompt sa coque pour en sortir. Alors l'enfant doit sortir, lui aussi, de sa coque c'est-à-dire de sa famille qui gêne son développement. Il lui faut donc rompre avec sa famille et avec ses parents puis après ce sera la rupture avec la société parce qu'elle nous emprisonne, elle est conventionnelle. C'est facile de trouver des exemples, n'est-ce pas : on est gêné aux entournures par toute la société, dans les écoles on ne peut ni apprendre ni faire ce que l'on veut, on est toujours limité, dirigé... alors, il faut rompre avec tout cela et on illustre ce catéchisme avec des images de poings levés. Voici ce qui est distribué aux enfants catholiques dans toutes les écoles du Canada !

Alors, quelle obéissance faut-il avoir pour ces évêques ? Les parents doivent-ils accepter cela sous prétexte qu'il faut bien obéir aux évêques ? Ce n'est pas possible ! Non, ce n'est pas possible.

Démission de l'autorité, le mal se répand

Je me suis déplacé exprès pour montrer ces catéchismes au cardinal Wright et je lui ai dit : «*Éminence, après le Pape, c'est vous qui êtes chargé des catéchismes pour le monde entier. Que dites-vous de ce catéchisme, qu'en pensez-vous ?*» - «*Oh, me dit-il, je le connais, il n'est pas catholique !*» - «*Alors si ce catéchisme n'est pas*

catholique comment pouvez-vous l'admettre, comment ne réprimandez-vous pas la conférence épiscopale du Canada, qui distribue cela à ses enfants ?» «*Ah... vous comprenez... c'est très difficile... les assemblées épiscopales sont maîtresses dans leur pays, nous ne pouvons pas intervenir tout le temps, etc., etc.*» Et voilà. C'est la démission de l'autorité, donc la liberté de distribuer des livres empoisonnés aux enfants, non seulement du Canada mais d'ailleurs.

Et si je demandais à l'un des messieurs qui m'accompagnent aujourd'hui, ce qu'il a dû faire pour essayer d'éviter les catéchismes distribués en Valais, en Suisse... Et pourtant Dieu sait si la Suisse est réputée pour son ordre, sa discipline et sa modération. Eh bien, non, même là on a distribué des catéchismes inadmissibles. Des parents catholiques sont allés trouver l'évêque pour lui dire que ces catéchismes n'étaient plus catholiques et qu'on ne pouvait les laisser entre les mains des enfants. Il n'a pas su trop quoi répondre, mais en définitive il n'a rien fait et les mauvais catéchismes continuent à être distribués et enseignés ! Et ainsi de suite, on pourrait prendre beaucoup d'exemples comme ceux-là.

Le bouleversement des églises

Et puis les évêques demandent à leurs prêtres de modifier toutes les églises : désormais le Concile est passé, les réformes sont venues. Il faut enlever ces autels, ces immenses retables qui les ornaient, détruire tout cela, enlever les statues, libérer l'Église de toutes les choses anciennes, des reliques. Il faut enlever des autels les crucifix, car ils gênent pour célébrer la messe face au peuple. Le Saint Sacrement gêne également alors on le met dans la paroi du mur ou n'importe où pourvu que l'on ait une simple table d'autel telle que le demandent, soi-disant, les règlements des réformes liturgiques. Et puis il faut simplifier aussi les ornements. Enfin il faut prendre les nouvelles prières, d'ailleurs il y a beaucoup de choix, c'est un peu au jugé : il y a les quatre canons officiels puis les trois canons destinés aux enfants, d'autres pour les défunts, d'autres pour les mariages, sans compter, bien sûr, tous ceux qui ont été inventés...

C'est le désordre complet, la désacralisation de la liturgie, la profanation. On met de côté Notre

Seigneur, on supprime les signes d'adoration et on en arrive à un certain mépris de sa présence.

Est-ce une bonne chose ? Voyez les résultats, jugez l'arbre à ses fruits !

Même les jeunes ne veulent plus de tout cela. Ce matin encore, à l'occasion de la messe que nous avons célébrée, des personnes étaient tout étonnées et firent remarquer qu'il y avait une église, au bout de la rue, encore pleine plusieurs fois chaque dimanche il y a quinze ans, mais maintenant désertée.

Avec de tels résultats, peut-on dire qu'une telle obéissance ait été bonne ? Non, puisque par elle les prêtres ont collaboré à la déchristianisation de leur paroisse et à la profanation des choses les plus sacrées.

Attaque habile contre la soutane

On les y a d'ailleurs incités également en les poussant à enlever leur soutane.

J'ai vécu cet épisode en 1962, lorsque j'étais évêque de Tulle ; je me souviens très bien de la réunion qui eut lieu chez Mgr Richaud, archevêque de Bordeaux (à ce moment, il n'était pas encore cardinal) avec tous les évêques de la région. Mgr Richaud nous présenta une requête venant de Paris : «*Que faut-il penser maintenant du port de la soutane pour les prêtres de France ?*» La lettre laissait entendre qu'il serait bon que les évêques réfléchissent à ce problème et, en définitive, laissent aux prêtres la liberté d'adopter un habit qui les distingue encore des autres, mais qui ne soit plus la soutane. C'était une très grande liberté. La réaction des évêques du sud-ouest fut entièrement négative. Demander aux prêtres de France de ne plus porter la soutane, mais que diraient les fidèles ? Ce n'est pas possible ! Je vous assure, tous les évêques présents étaient contre un tel abandon.

Eh bien Mgr Richaud est intervenu – il avait déjà été un peu conditionné par l'archevêque de Paris – : «*Oh, vous savez, moi pour me promener, pour faire des voyages de Bordeaux à Paris par exemple je me sentirais plus à l'aise dans un clergyman que dans une soutane*». À ce moment-là, il n'était pas question de voir un évêque de France sans soutane, ç'aurait été un scandale ! Eh bien, voyez ce mépris jeté sur la soutane par l'archevêque de Bordeaux...

Et puis, un beau jour, nous avons appris que la décision avait été prise à Paris, puis à Lyon, puis dans les grandes villes, c'était fini, les évêques ont suivi... Les prêtres se sont dépêchés d'enlever leur soutane pour se mettre en *clergyman*, puis en civil, c'était fini ! Était-ce une bonne décision ? Il faut voir maintenant les résultats : les prêtres ayant abandonné le sacerdoce et tous ceux dont on ne sait maintenant plus s'ils sont prêtres ou non ! C'est tout cela qui a influencé aussi la disparition des vocations.

Faut-il obéir à Rome ?

L'obéissance à Rome

Vous me direz que bien sûr, c'est évident, il arrive que les évêques demandent à leurs prêtres et même aux fidèles, des choses inadmissibles, que nous ne pouvons accepter et auxquelles il faut répondre «non». Non à leurs catéchismes, non à leur liturgie, non à toute cette désacralisation, nous ne l'acceptons pas !

Mais Rome ? Ah, la question est plus grave. Rome peut-elle se tromper ? Peut-elle nous obliger à une mauvaise obéissance ?

Eh bien, il faut répondre oui, sans aucun doute. Ce serait aller contre toute l'histoire de l'Église que de croire que, dans tous les domaines et dans tous les enseignements, ce qui est venu de Rome a toujours été bon et profitable à l'Église. Ce n'est pas vrai.

Évidemment, il faut faire les distinctions nécessaires. S'il s'agit du pape lui-même, l'inaffabilité garantit son enseignement *ex cathedra*, c'est-à-dire quand il définit une vérité contenue dans le dépôt de la Révélation. De même, dans son magistère ordinaire et à certaines conditions, par exemple dans une encyclique qui reprend l'enseignement de ses prédécesseurs afin de le confirmer et de l'imposer au monde entier, le pape est garanti par l'inaffabilité.

Mais en dehors de ces deux cas particuliers, le pape peut se tromper. Ne croyez-vous pas que le ralliement du pape Léon XIII a été une erreur ? Ainsi que la condamnation de l'Action française par le pape Pie XI ? La meilleure preuve, c'est que le pape Pie XII, aussitôt monté sur le trône pontifical, a aboli la sentence de son prédécesseur. Et que de cas du même genre on pourrait citer au cours de l'histoire de l'Église ! Il est donc bien

certain qu'en dehors du magistère ordinaire possédant les conditions de l'infâbilité, le pape peut très bien se tromper. Et puis il faut également tenir compte de la pression exercée sur lui par ceux qui l'entourent.

Histoire de l'infiltration dans l'Église

Comment expliquer cela, alors ? Il faut refaire un peu l'histoire de ce que nous vivons depuis deux siècles. Oh, je ne vais pas tout détailler, car vous êtes suffisamment instruits, je pense, de l'histoire du libéralisme. Vous savez qu'il a été condamné par tous les papes, car il contient des erreurs qui, en définitive, ne sont autres que celles de la franc-maçonnerie. Ces erreurs mettent le doute dans l'intelligence : il n'y a plus de vérité définitive, plus de vérité absolue. Elles mettent le doute dans la volonté. Il n'y a plus de lois, l'homme est libre. Elle met enfin le doute dans la conscience : la conscience n'est pas obligée de suivre la loi. Liberté de conscience, liberté de pensée, liberté de la presse, liberté de l'enseignement, toutes ces libertés font partie de ce corps d'erreurs condamnées par les papes pendant un siècle et demi.

La pénétration de ces erreurs a lentement détruit la chrétienté. Léon XIII dans son encyclique *Humanum genus* qui condamne les sociétés secrètes maçonniques, dit : «*Le but des sociétés maçonniques est de détruire les institutions chrétiennes*». Ces institutions que l'Église a lentement mais fermement construites pendant quinze siècles, la franc-maçonnerie a pour but de les détruire à fond. Elle y arrive par cet esprit libéral qui diffuse ces idées fausses, qui remplacent progressivement le Décalogue par les droits de l'homme et qui, peu à peu, rejette tout ce que l'Église a enseigné.

Voilà pourquoi saint Pie X, déjà à son époque, pouvait affirmer : «*L'ennemi n'est plus seulement à l'extérieur de l'Église* – et quand il parle de l'ennemi, il s'agit précisément de ces sociétés secrètes, il y fait allusion – *il est maintenant à l'intérieur de l'Église*».

L'ennemi est à l'intérieur, le pape le dit lui-même ! Lisez le livre de Ploncard d'Assac, *L'Église occupée*, auquel il faut associer celui qu'il vient également de publier sur le secret de la maçonnerie. Ce sont des livres que tout le monde

devrait lire pour se renseigner sur la vraie cause de ce que nous vivons actuellement. Le pape saint Pie X était très au courant de ces choses-là.

Or, vous savez certainement que l'on trouve dans les textes maçonniques d'il y a un siècle déjà : «*Pénètrez dans les séminaires et, par là vous pénétrerez dans le clergé ; en pénétrant dans le clergé, vous pénétrerez dans les presbytères ; en pénétrant dans les presbytères, vous pénétrerez dans la curie diocésaine ; puis, après la curie diocésaine, ce seront des évêques qui épouseront nos idées. Quand les évêques épouseront nos idées, les cardinaux, qui sont choisis parmi les évêques, épouseront aussi nos idées. Et un jour – peut-être dans un siècle – nous aurons un pape qui épousera nos idées. Et alors, nous aurons gagné la Révolution par l'Église*». Cela fut écrit par la Haute-Vente des Carbonari et a été publié sur l'ordre des papes Grégoire XVI et Pie IX qui ont voulu, en publiant ces actes, montrer aux évêques que le but de la maçonnerie était de pénétrer les séminaires.

C'est pourquoi le pape Pie X dit, au début de ce siècle : «*L'ennemi est maintenant dans nos séminaires ; ils ont réussi ce qu'ils s'étaient proposé il y a cinquante ans*».

Plus récemment encore, c'est un franc-maçon lui-même, Marsaudon, qui, à l'occasion du Concile, a écrit le livre *L'œcuménisme vu par un franc-maçon de tradition*. Il y montre que le triomphe des idées libérales voulu par la maçonnerie depuis longtemps, approche maintenant de son succès et « déjà – il l'a écrit explicitement – *au-dessous de la coupole de Saint-Pierre, à l'occasion du Concile, planent nos idées maçonniques*». Oui, c'est terrible de penser cela !

Si l'on se demande encore comment il est possible que Rome nous commande au nom d'une mauvaise obéissance, cela s'explique par l'infiltration progressive des erreurs libérales condamnées par les papes. Toutes ces libertés ont progressé, toujours un peu plus progressé...

Et maintenant, des évêques, au Brésil, vont même jusqu'à organiser un congrès mondial de l'épiscopat pour la défense de la déclaration des droits de l'homme, cette déclaration qui a été condamnée par les papes Pie VI et Pie VII ! Alors, allez comprendre quelque chose, si ce n'est que les idées libérales ont monté...

Lisez également le livre du professeur Prélot, sénateur du Doubs, sur le catholicisme libéral au Concile. Il déclare explicitement : «*Nous, libéraux, avons lutté. Nous étions rejetés par l'autorité officielle de l'Église pendant un siècle et demi, nous étions mal vus même sur notre gauche parce que nous n'étions pas suffisamment d'accord avec tous les principes de la Révolution française, avec les principes maçonniques, nous étions dans une espèce d'incohérence, jusqu'au moment où le Concile est venu donner raison à nos opinions et entériner publiquement et officiellement le libéralisme. Nous avons triomphé.*». Et savez-vous les paroles que le professeur Prélot, qui est catholique, cite en exergue de son livre ? Il cite Lamennais (condamné par Grégoire XVI n.d.l.r.) : «*L'Église n'a besoin de rien d'autre chose que la liberté*» ; et ensuite cette parole de Paul VI aux ambassadeurs, dans son discours après le Concile : «*Messieurs, après des siècles de difficultés dans lesquelles nous avons vécu entre l'Église et vos pays, l'Église, aujourd'hui, ne vous demande qu'une chose : la liberté*». C'est exactement la même chose ! C'est donc bien symptomatique : le libéralisme a pénétré jusqu'aux plus hauts sommets de l'Église.

Nous respirons le libéralisme

Le libéralisme est un état d'esprit que nous respirons tous les jours dans nos sociétés.

Nous en sommes tous plus ou moins infectés et empoisonnés parce que nous n'arrivons plus à concevoir une société catholique. Nous n'avons jamais vu cela, car il faudrait retourner avant la Révolution et se retrouver dans le Moyen Âge. Il faudrait revoir cette société profondément chrétienne et redécouvrir la foi qui animait les populations de nos ancêtres, capables de construire des cathédrales comme celles de Chartres, de Paris ou de Bourges, qui sont des merveilles d'architecture, mais qui montrent ce que pouvait être la Chrétienté en ce temps-là. C'était quelque chose d'absolument admirable qui nous confondrait si nous pouvions encore l'imaginer ! Maintenant on vit dans un climat d'athéisme ou au moins de théisme, mais non plus de christianisme.

On ne veut plus du règne social de Notre Seigneur Jésus-Christ parce qu'il nous impose ses dogmes et sa manière de penser. Or c'est là que la

maçonnerie s'oppose foncièrement à l'Église : pour elle il ne peut y avoir de dogmes, la raison humaine ne peut accepter quelque chose qu'elle ne comprend pas, une vérité imposée du dehors. Par conséquent, même dans l'enseignement, l'homme devra suivre les idées qu'il comprend et qu'il se forge lui-même, mais non celles qui lui sont imposées du dehors. Vous le voyez c'est une révolution totale.

Au contraire Notre Seigneur dit bien : « *Allez, enseignez les Nations, baptisez-les, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. Celui qui croira sera sauvé, celui qui ne croira pas sera condamné*». Voilà ce qui caractérise l'Église catholique. Nous devons croire aux vérités que nous révèle Notre Seigneur Jésus-Christ, le Prophète par excellence. Mais il est impossible que le franc-maçon puisse accepter cela !

La laïcisation des États catholiques par le Saint-Siège

Mais maintenant les idées maçonniques sont répandues dans le monde entier, et les États vraiment catholiques ont disparu. Quelques-uns existaient encore il y a peu de temps : l'Espagne, l'Italie, l'Irlande même, beaucoup de pays d'Amérique du Sud et d'autres encore, dont la constitution déclarait ouvertement que la religion catholique était publiquement reconnue par l'État et le gouvernement. Or au Concile, particulièrement par le décret sur la liberté religieuse, on s'est opposé à ce règne social de Notre Seigneur. Et c'est le Saint-Siège qui a demandé à ces États de laïciser leur constitution, ce ne sont pas les présidents laïcs mais le Saint-Siège qui a demandé que cesse le règne de Notre Seigneur !

J'ai entendu moi-même le président de la Colombie le regretter. Il se trouvait devant le Nonce et les délégués de l'épiscopat colombien à l'occasion du changement de la constitution. Le Nonce a parlé, puis le représentant des évêques et enfin le Président de la République colombienne. Eh bien, le discours le plus catholique des trois a été celui du Président de la République.

Les évêques disaient : nous agissons selon les principes que le Concile nous a donnés dans le décret de la liberté religieuse, et nous voulons faire reconnaître la liberté de toutes les religions dans tous les États. C'est la fin des États catholiques, c'est l'État laïc, pratiquement l'État athée.

Le Nonce faisait part du progrès, de l'évolution, que sais-je... un discours maçonnique.

Le Président de la République colombienne, lui, exprimait des regrets. Il sentait les réactions de son peuple : qu'allait dire les Colombiens devant cet événement ? Comment allaient-ils accepter que la religion catholique ne soit plus la religion d'État, que les écoles catholiques ne soient plus soutenues par l'État ? Qu'allait dire tous les religieux et les religieuses, les prêtres, en apprenant qu'ils ne sont plus dans un État catholique et que, désormais, le gouvernement cesse de les privilégier ? C'est pourquoi il a affirmé : «*Tant que je serai Président de la Colombie, moi, catholique, j'affirmerai ma foi catholique, et nous demeurerons catholiques et nous voulons que notre pays demeure un pays catholique*». Mais ces affirmations ne sont que des mots. Que valaient-elles devant la suppression officielle du caractère catholique de son État. Certes il disait : «*Moi, personnellement catholique, je ferai tous les efforts pour éviter que mon pays ne tombe dans l'athéisme et le laïcisme*». Mais la première pierre était enlevée, l'édifice allait s'écrouler. Huit jours après, toutes les sectes protestantes demandaient à avoir les mêmes priviléges que les catholiques, c'est normal !

Et maintenant c'est un assaut de toutes les sectes protestantes, de toutes sortes de sectes pentecôtistes, bouddhistes, que sais-je... Toutes les religions se précipitent en Amérique du Sud, à cause de la liberté des cultes. Plus moyen de les empêcher légalement.

Voilà une erreur grave qui a été donnée par le Concile. Devons-nous l'admettre ? Devons-nous obéir, comme ont fait les évêques de Colombie, mais aussi ceux d'Espagne, d'Italie, du Valais en Suisse et des autres cantons catholiques de la Suisse ?

Le Pape soutient le laïcisme

Lorsque j'ai vu le Pape, le 19 novembre 1978, je lui ai dit : «*Mais comment est-il possible que l'Église elle-même, en raison du décret de la liberté religieuse, supprime des États catholiques ainsi que le règne social de Notre Seigneur Jésus-Christ ?*» – «*Oh ! mais... ce n'est pas tout à fait cela quand même... ce n'est pas tout à fait cela...*» Je lui ai répondu : «*Si vous voulez, je vais vous citer la parole du Nonce que je suis allé voir à Berne*».

J'avais en effet rencontré le Nonce à Berne et je lui avais demandé s'il pensait que cette suppression des États catholiques serait profitable à l'Église. Il m'avait répondu : «*Ah ! mais vous comprenez que si on supprime les États catholiques, cela donnera une plus grande liberté religieuse chez les Soviets*»... C'est de l'imagination pure... Je lui ai fait remarquer : «*Vous supprimez le règne social de Notre Seigneur Jésus-Christ ? Mais vous n'en avez pas le droit ! Que faites-vous de l'encyclique Quas Primas où Pie XI affirme le dogme du règne social de Notre Seigneur Jésus-Christ ?*» – «*Oh, le Pape ne l'écrirait plus !*» Voilà, textuellement la réponse du Nonce de Berne.

Lorsque j'ai rapporté cela au Pape celui-ci m'a répondu : «*Oh oui, mais il ne l'écrirait peut-être plus tout à fait de la même façon...*»

Mais je pense bien que, si Pie XI était là, il réaffirmerait dans *Quas Primas* le règne de Notre Seigneur Jésus-Christ. Il redirait aux chefs d'États : vous ne serez sauvés et vous n'aurez les bénédictions du Bon Dieu que lorsque Notre Seigneur régnera sur vous et vos sociétés.

Est-ce fini, cela ? Quand Notre Seigneur reviendra sur les nuées du ciel, il régnera bien sur les sociétés ! Et tous ces présidents laïcs, et tous ceux qui les ont soutenus, on verra ce qu'ils feront devant Notre Seigneur venant sur les nuées du ciel pour les juger...

Nous n'avons pas le droit de limiter le règne social de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Ecuménisme à sens unique

Je faisais également remarquer au Pape que les États protestants sont et demeurent protestants : l'Angleterre, la Suède, le Danemark, les cantons protestants de Suisse, tous affirment dans leur constitution que le protestantisme est la seule religion reconnue par l'État. Il serait bien impossible, actuellement du moins, que la Reine d'Angleterre ne soit pas protestante. De même en Hollande : la princesse Irène s'est mariée avec le fils du Prince Xavier de Bourbon, catholique. Et à cause de cela elle ne pourra pas régner en Hollande. Vous vous souvenez de ce scandale énorme de ce Français qui s'est marié avec la Princesse du Danemark et qui a apostasié pour pouvoir régner au Danemark. Vous voyez donc, les États protestants le sont farouchement.

Et les États musulmans sont encore pires. Pas question chez eux que le président ne soit pas musulman !

Et dans les États communistes, peut-on imaginer que le président ne soit pas membre du Parti ? C'est inconcevable, car le communisme est une religion, une religion d'athéisme, mais une religion.

J'ai donc fait remarquer au Pape : «*Tous ces pays gardent leur religion, et il n'y aurait que la seule véritable religion, celle de Notre Seigneur Jésus-Christ, le vrai Roi et le vrai Dieu, qui n'aurait pas le droit de régner sur les sociétés ? C'est impensable !*»

La destruction de l'Église elle-même

Quand vous faites cela vous détruisez l'Église catholique, car elle va se retrouver impuissante devant tous ces États. Par exemple on a envoyé un Nonce au Liban pour essayer d'empêcher le génocide de la pauvre petite communauté catholique qui reste au Liban. Hélas, cela n'a abouti à rien !

Le Pape ne peut plus s'adresser à l'Espagne, à l'Italie, ou à la France. Lorsque ces États étaient catholiques il pouvait encore leur dire : «Venez à mon secours pour sauver telle ou telle communauté catholique en train de disparaître !» Mais maintenant, ces États lui répondent : «Ah, nous ne sommes plus catholiques, nous ne pouvons plus rien pour vous ! C'est vous-même qui l'avez voulu».

L'Église se trouve abandonnée, elle ne peut plus rien faire. Le Pape ne m'a pas répondu.

Refuser le décret du Concile sur la liberté religieuse

En ce qui concerne le Concile, sa *déclaration sur la liberté religieuse*, par exemple, est textuellement contraire à l'enseignement du pape Pie IX. Alors, qui faut-il croire ?

C'est l'argument que j'ai développé au pape Paul VI dans l'audience que j'ai également eue avec lui : «*Très Saint Père, vous dites que nous sommes désobéissants, mais que voulez-vous que nous fassions ? La déclaration sur la liberté religieuse nous affirme une chose, tandis que les papes Pie IX, Grégoire XVI et tous les papes postérieurs nous enseignent exactement le con-*

traire. Qui devons-nous choisir ? Pour moi j'ai toujours choisi ces derniers parce qu'ils représentent toute la Tradition de l'Église, ce qu'elle nous a constamment enseigné pendant vingt siècles. Je ne puis donc pas accepter ce que le Concile dit dans la déclaration sur la liberté religieuse, puisque c'est exactement l'opposé. Vous me placez devant un problème impossible». Savez-vous ce que le Pape m'a répondu ? «Ah, nous ne pouvons pas nous occuper ici de questions théologiques !» Bien sûr je n'étais pas là pour discuter des questions théologiques, mais tout de même le problème est bien là. Personnellement je suis intimement persuadé que les catholiques, les prêtres, doivent refuser des textes comme celui-là, car ils sont contraires au magistère de l'Église. Car il peut y avoir un magistère infidèle. Certes celui dont je vous parlais tout à l'heure, le magistère *ex cathedra* ou le magistère ordinaire qui impose au monde entier la foi conforme à la Tradition, celui-là est bien fidèle mais, à côté de cela, il peut exister un Magistère infidèle à la Tradition. Or là est le critère. Saint Paul nous dit bien que si un ange venu du ciel ou lui-même, Paul, venait enseigner aujourd'hui une vérité contraire à celle qui nous a été enseignée primitivement, qu'il soit anathème. Saint Paul suppose donc qu'il puisse y avoir éventuellement un enseignement non conforme à ce qui a été enseigné primitivement. Alors, où va-t-il trouver le critère de la vérité de la foi ?

Ce qui a été enseigné primitivement

Eh bien, je dis que cette *déclaration sur la liberté religieuse* n'est pas conforme à ce qui a été enseigné primitivement. Tous les papes ont toujours affirmé qu'il y a une vérité, que l'Église est la vérité et que l'on n'a aucun droit naturel à choisir entre la vérité et l'erreur. Or la déclaration dit expressément qu'il y a un droit naturel de choisir entre la vérité et l'erreur – pas seulement un droit civil ou légal quelconque, non, un droit naturel – basé sur la «*dignité de la personne humaine*». Le Concile légitime que l'on agisse à sa guise. Eh bien, non, l'Église n'a jamais enseigné une chose pareille, elle a au contraire toujours commandé d'adhérer à la vérité.

Certes on peut, dans certaines circonstances, tolérer l'erreur, mais on n'a jamais le droit d'y adhérer.